

## LES PRINCIPES DU PRE

- L'enfant et sa famille sont placés au cœur du projet.
- Le PRE intervient prioritairement dans les quartiers politiques de la ville, mobilise les ressources existantes et crée si besoin des réponses nouvelles.
- L'accompagnement est personnalisé et centré sur les compétences de l'enfant et les réponses à construire avec lui et sa famille pour lui permettre d'être en situation de réussite.
- La confidentialité des informations échangées est garantie par la mise en place d'une charte présentée à l'ensemble des partenaires.
- La mobilisation de l'ensemble des partenaires en contact avec l'enfant et sa famille
- La mise en place d'un parcours individualisé avec des actions dans le domaine de la scolarité, de la santé, du social, de l'éducatif, des sports, de la culture et des loisirs
- La libre adhésion de l'enfant et de sa famille durant tout le parcours

## OÙ NOUS TROUVER ?

**II**  
**Elisabeth Chavance**  
Grande Pâtüre - Les Montôts  
Espace Municipal  
Stéphane Hessel  
06 58 06 61 60  
elisabeth.chavance@ville-nevers.fr

**Eric Perichon**  
Banlay  
26 rue Georges Guynemer  
06 58 06 62 86  
eric.perichon@ville-nevers.fr

**Catherine Liebe**  
Baratte - Les Courlis / Bords de Loire  
10 Boulevard Jacques Duclos  
06 58 06 55 77  
catherine.liebe@ville-nevers.fr

**Responsable du Programme de Réussite Educative**  
**Martine Pornet**  
5 rue de la Basilique  
06 98 68 49 85  
martine.pornet@ville-nevers.fr

# PRE

## PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Le Programme de Réussite Educative,  
un service du CCAS de la ville de Nevers  
**gratuit et confidentiel** qui s'adresse  
aux **enfants, jeunes et aux familles**

## QU'EST-CE QU'UN PARCOURS DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ?

Le parcours de **réussite éducative** est constitué de plusieurs actions individuelles ou collectives permettant d'atteindre les objectifs établis avec l'enfant et sa famille, en fonction des besoins et des difficultés repérées.

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DU PRE ?

Enfants âgés de 2 à 16 ans et leur famille résidant et/ou étant scolarisés dans les quartiers :  
- Grande-Pâture - Les Montôts,  
- Banlay,  
- la Baratte - Les Courlis,  
- Les Bords de Loire.

### COMMENT FAIRE ?

Les familles peuvent solliciter **directement le PRE** ou **être orientées** par tous les partenaires en remplissant conjointement la fiche de saisine. N'hésitez pas à nous contacter au préalable pour échanger avec un membre de l'équipe.



### POUR QUELS MOTIFS S'ORIENTER VERS LE PRE ?

#### A titre d'exemples, concernant l'enfant :

Repli sur soi, isolement, inhibition, difficultés d'apprentissage, problèmes de santé, risque de décrochage scolaire, mal-être, difficultés d'intégration, manque d'ouverture sur l'extérieur, manque d'autonomie, problèmes de communication, difficultés à accepter un cadre et des limites, absences ou retards qui s'installent dans la durée...

### ET APRÈS ?

- Un entretien a lieu au PRE avec l'enfant et sa famille pour présenter le programme et évaluer les besoins et la demande.
- Présentation de la demande en Equipe Pluridisciplinaire d'Intégration qui élabore des réponses adaptées.
- **Proposition du programme d'actions à la famille** et contractualisation si accord.
- Mise en œuvre du parcours du programme de réussite éducative.

- Le réseau professionnel et pluridisciplinaire du PRE est mobilisé sur chaque situation en fonction des champs d'interventions nécessaires.
- Évaluation régulière des actions proposées en lien avec les parents et les partenaires.
- **Le parcours s'arrête quand les objectifs sont atteints.**

### NOTRE ACCOMPAGNEMENT S'APPUIE SUR :

- Des **entretiens réguliers** avec les jeunes et les parents dans nos bureaux ou à domicile.
- Des rendez-vous avec des interprètes.
- Des **ateliers parents-enfants**.
- Une **orientation et un accompagnement physique** vers les différentes structures existantes sur le territoire.
- Une mise en réseau des partenaires autour de la famille, et de façon privilégiée avec l'école.



### NOS EXEMPLES D'ACTIONS

- Proposer un **accompagnement des parents dans leur rôle éducatif**.
- Travailler avec les parents autour des questions concrètes sur l'organisation au quotidien, l'alimentation, le sommeil, le rythme de l'enfant.
- Comprendre avec les familles, leur histoire familiale, les places et rôles de chacun.
- Favoriser la relation école/famille.
- Encourager l'**accès à la culture, aux loisirs et à la pratique sportive**.
- Faciliter l'**accès aux soins**.
- Favoriser le travail en réseau des partenaires pour faire évoluer les pratiques professionnelles.